



# Le COUPLE A LA RETRAITE à FONTAINBLEAU

## Jeudi 14 et vendredi 15 novembre 2019.

**Vous vivez en couple le temps de la retraite et souhaitez faire de cette étape un nouvel art de vivre**

Dans quelques mois vous ou votre conjoint cesserez votre activité professionnelle

Vous ou votre conjoint êtes à la retraite depuis quelques temps

Vous êtes à la retraite depuis 5 ans, 10 ans ou 15 ans...

*“ Je t’aime aujourd’hui,  
Pour ce que tu es aujourd’hui ”*

*“ Je repars avec des hormones  
de croissance ”*

*“ Grâce à la session,  
j’ai envie de déridier mon âme ”*

*“ Nous repartons avec le désir  
de faire de notre retraite  
un nouvel art de vivre ”*

Le temps de la retraite a des conséquences sur votre vie conjugale et vous amène à trouver un nouvel équilibre.

Cette session vous propose de réfléchir à deux à cette période si importante de votre vie pour trouver les moyens de la vivre comme un temps privilégié.

### Thèmes approfondis :

Un sens pour la retraite, l’art de vieillir, la vie conjugale et sexuelle, la vie parentale ou grand-parentale, les engagements, la vie spirituelle.

### Intervenants : Christiane Behaghel

Conseillère conjugale et familiale au CLER



**Lieu :** 2<sup>e</sup> étage - à la Maison de la Mission -  
2 rue de la Paroisse à Fontainebleau

**Horaires :** jeudi et vendredi  
9h-12h30 et 14h-17h00

**Prix :**  
160 € par couple

### HEBERGEMENT ET RESTAURATION :

- Les repas seront pris de manière libre dans un restaurant du quartier ou possibilité d’apporter votre pique-nique.

**CONTACT INSCRIPTION :** bfmores@aol.com  
06 12 77 06 02

*En cas d’annulation de votre part, après le 1 novembre 2019  
votre règlement restera acquis à l’association.*

## LE COUPLE A LA RETRAITE, UNE NOUVELLE ETAPE : 14 - 15 novembre 2019

### Inscription et règlement à renvoyer à :

Christine MOREL, 5 Chemin des Chapettes  
77700 CHESSY SUR MARNE

	Vous	Votre conjoint
Nom		
Prénom		
Adresse		
Tél		
Mail		

### Frais d’inscription :

160 € par couple

**Adhésion CLER** (facultative donnant droit à un reçu fiscal pour réduction d’impôts) :

25 € par personne  50 € par couple

Chèque(s) à l’ordre du CLER Amour et Famille